

# MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD « MPBS »

Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX

## INFORMATIONS POST AGO

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 04 Juin 2022, la société MPBS publie ce qui suit :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- La liste des membres du conseil d'administration.

### 1/Les résolutions adoptées

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS », et les rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021 et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés**

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

Résultat de l'exercice 2021	3 855 511,596 Dinars
Résultats reportés antérieurs	4 544 756,015 Dinars
<b>Sous total</b>	<b>8 400 267,611 Dinars</b>
Réserve légale 5%	(90 970,371 Dinars)
Réserve spéciale de réinvestissement	(581 800,000 Dinars)
<b>Résultats reportés (antérieurs à 2014)</b>	<b>896 201,829 Dinars</b>
<b>Résultats reportés (soumis à RS en cas de distribution)</b>	<b>6 831 295,411 Dinars</b>

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014 et de l'article 46 de la loi 2017-66 du 18 décembre 2017, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013. L'assemblée générale ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Résultats reportés (antérieurs à 2014)	896 201,829 Dinars
Prime d'émission	670 667,000 Dinars
<b>TOTAL</b>	<b>1 566 868,829 Dinars</b>

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 200 millimes par action correspondant à la somme globale de 2 066 886 Dinars, prélevée sur les fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013 à concurrence de 1 550 164,500 Dinars et échappent de ce fait à la retenue à la source. Le reste soit 516 721,500 dinars est soumis à la dite retenue à la source.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du 30 juin 2022.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés**

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et suivants et de l'article 475 du CSC, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés.**

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2021.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 8.000 Dinars Brut par administrateur au titre de l'exercice 2021.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de Mme Fatma Gargouri ép Khemakhem, en qualité de nouveau membre du conseil d'administration, coopté par le conseil d'administration tenu le 25 avril 2022.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

Madame Fatma Gargouri ép Khemakhem, déclare accepter son mandat et qu'elle n'est frappée d'aucune incompatibilité interdisant l'exercice de son mandat.

Le conseil d'administration de la société MPBS est désormais composé comme suit :

- Mr. Sofiène Sellami ;
- Mme Dorra Chaabouni Sellami;
- Mme Fatma Gargouri ép Khemakhem ;
- Mr. Mohamed Regayeg ;
- Mr. Fayçal Rekik;
- Mr. Kais Sellami ;
- Mr. Khaled Sellami.
- Mr. Mahdi Sellami ;
- Mr. Malek Sellami ;
- Mr. Mohamed Sellami.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés**

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés**

## 2/Le bilan après affectation du résultat comptable

ACTIFS	31-déc-21	31-déc-20	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31-déc-21	31-déc-20
<u>Immobilisations incorporelles</u>	415 734,955	482 927,659	Capital social	20 668 860,000	20 668 860,000
Moins : amortissements	-378 448,857	-451 830,391	Réserves légales	2 066 886,000	1 975 915,629
	37 286,098	31 097,268	Prime d'émission	7 105 528,000	7 776 195,000
<u>Immobilisations corporelles</u>	32 326 956,299	30 756 836,180	Autres capitaux propres	440 338,286	559 099,572
			Reserve ordinaire	5 000 000,000	5 000 000,000
Moins : amortissements	-18 135 408,517	-16 319 030,936	Réserves spéc. réinvest.	1 163 600,000	581 800,000
	14 191 547,782	14 437 805,244	Résultats reportés	6 331 278,240	4 544 756,015
<u>Immobilisations financières</u>	16 471 967,603	15 888 332,786	<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	42 776 490,526	41 106 626,216
Moins : provisions			Résultat de l'exercice		
	16 471 967,603	15 888 332,786			
<b>Total des actifs immobilisés</b>	30 700 801,483	30 357 235,298	<b>Total cap. propres après affectation</b>	42 776 490,526	41 106 626,216
Autres actifs non courants	52 802,128	112 339,133	<b>PASSIFS</b>		
<b>Total actifs non courants</b>	30 753 603,611	30 469 574,431	<b>Passifs non courants</b>		
<b>ACTIFS COURANTS</b>			Emprunts	5 971 764,96	7 872 097,684
Stocks	17 606 294,152	12 904 242,614	Autres passifs financiers	17 448,38	17 448,375
Provisions	-261 141,793		Provision	50 000,00	50 000,000
	17 345 152,359	12 904 242,614	<b>Total des passifs non courants</b>	6 039 213,33	7 939 546,059
Clients et comptes rattachés	17 430 129,593	17 316 229,292	<b>Passifs courants</b>		
Provisions	-2 005 213,769	-1 222 797,735	Fournisseurs	4 144 527,95	4 874 321,443
	15 424 915,824	16 093 431,557	Autres passifs courants	3 435 481,80	1 914 327,770
Autres actifs courants	2 739 095,325	2 315 380,100	Concours bancaires et autres passifs financiers	11 986 734,11	8 088 450,029
Placement et autres actifs financiers	2 050 255,736	2 050 219,710	<b>Total des passifs courants</b>	19 566 743,87	14 877 098,649
Liquidités et équivalents de liquidités	69 424,868	90 422,512			
<b>Total des actifs courants</b>	37 628 844,112	33 453 696,493	<b>Total des passifs</b>	25 605 957,20	22 816 644,708
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	68 382 447,723	63 923 270,924	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	68 382 447,723	63 923 270,924

### 3/L'état d'évolution des capitaux propres :

Désignations	Capital social	Réserves légales	Réserves ordinaires	Subvention d'invest.	Réserves spéciales de réinvest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
SNC au 31/12/2020	20 668 860,000	1 975 915,629	5 000 000,000	559 099,572	581 800,000	7 776 195,000	4 544 756,015	0,000	41 106 626,216
Encaissement subvention									
Subv. inscrite au Résultat				-118 761,286					-118 761,286
Résultat de l'exercice 2021								3 855 511,596	3 855 511,596
solde au 31/12/2021 avant affectation	20 668 860,000	1 975 915,629	5 000 000,000	440 338,286	581 800,000	7 776 195,000	4 544 756,015	3 855 511,596	44 843 376,526
Affectation du résultat de l'exercice 2021									0,000
Réserves légales		90 970,371						-90 970,371	0,000
Réserv.spéciale de Réinvest					581 800,000			-581 800,000	0,000
Résultats reportés							-3 182 741,225	-3 182 741,225	0,000
Dividendes à distribuer sur exercice 2021						-670667,000	-1 396 219,000		-2 066 886,000
SNC au 31/12/2021	20 668 860,000	2 066 886,000	5 000 000,000	440 338,286	1 163 600,000	7 105 528,000	6 331 278,240	0,000	42 776 490,526

### 4/La liste des membres du conseil d'administration

Membres du conseil	Qualification	Mandat	Activité professionnelle	Autres mandats D'administrateur
Mr. Sofiène SELLAMI	Président du conseil	2020-2022	Président du conseil d'administration de « DOMAINE OLIVA »	Administrateur dans « CBM », administrateur dans « MBS », dans « DOMAINE OLIVA » et dans le Groupe « SPG »
Mme Dorra Chaabouni Ep SELLAMI	Membre	2020-2022	-	-
Mr. Mohamed SELLAMI	Directeur Général	2020-2022	Gérant de « SPECTRA », Gérant de « ENERGIKA » et MOBITECH	Administrateur dans « DOMAINE OLIVA »
Mr. Malek SELLAMI	Membre	2020-2022	Gérant de « HABITAT » et Directeur Général de « DOMAINE OLIVA »	Administrateur dans « DOMAINE OLIVA »
Mr. Faïçal REKIK	Membre représentant des actionnaires minoritaires	2020-2022	Gérant d'un bureau d'étude	
Mr. Mahdi SELLAMI	Membre	2020-2022	Directeur Général de la société « CBM »	Administrateur dans CBM et Administrateur dans SCIAF
Mr. Kais SELLAMI	Membre	2020-2022	Directeur Général de la société « MBS »	Administrateur dans MBS et Administrateur dans SCIAF
Mr. Mohamed REGAYEG	Membre indépendant	2020-2022	PDG de la société « SOPAL »	Administrateur dans AMECAP et administrateur dans TICAD
Mr. Khaled SELLAMI	Membre indépendant	2020-2022	Directeur Général du Groupe « ESSILOR SIVO »	Administrateur dans ESSILOR SIVO et administrateur dans la société SIFCOL
Mme Fatma Gargouri Ep KHEMAKHEM	Membre	2022	Administrateur délégué Auprès de la direction générale du groupe MPBS	-